

Tutelle

Posté par Taly - le 11 Février 2019 à 13:16

Bonjour

ma maman est sous tutelles c est mon frere qui est tuteur il vit a 'Nouméa

Ma maman est en Île-de-France il n a pas 6 l inventaire est ce grave sa fait 10 mois qui est tuteur merci

=====

Re: Tutelle

Posté par Catherinedu03 - le 11 Février 2019 à 13:28

Bonjour

ce n'est pas normal en tout cas, l'inventaire aurait dû être fait dans les trois mois qui ont suivi la mise sous tutelle, il doit le faire de toute urgence, en personne ou mandater un commissaire priseur que vous devez payer, au frais de votre maman, pour la partie du logement mais pour tout le reste, il peut éventuellement le faire à distance par courrier postal ou internet et rendre l'inventaire très rapidement au juge

votre frère vivait il déjà à Nouméa à ce moment là ? le juge savait il cela ?

et vous, vivez vous près de votre maman ?

=====

Re: Tutelle

Posté par Taly - le 11 Février 2019 à 15:00

Oui le juge sais que mon frere habite a noumea moi je vie a 1H30 de la maison de retraite mais je suis en conflit avec mon frère en plus de cela ma maman a hérité d une maison qui n est pas encore en vente est maintenant squattee !

=====

Re: Tutelle

Posté par Catherinedu03 - le 12 Février 2019 à 07:56

Si il y a conflit familial, il est presque certain que le juge va désigner un tuteur professionnel, c'est peut être la meilleur chose pour votre maman et qu'il défende ses intérêts

faites un courrier au juge pour l'alerter de la situation en décrivant précisément tous les faits, et en précisant le conflit familial

il est possible que vous soyez convoquée pour qu'il vous auditionne ainsi que votre frère qui aura du mal à présenter son travail au juge.

comment savez vous que votre frère n'a pas fait l'inventaire ? il a pu le faire sans vous en informer

communiquez bien tout au juge

=====

Re: Tutelle

Posté par Taly - le 12 Février 2019 à 11:14

Bonjour, c est moi qui a les clefs ! Je crois quand mon frere va rendre des comptes au juges en avril sa fera 1 ans qu il est tuteur je me demande ce qui va présenter au juges

Le juge sais que je suis en conflit avec mon frere le juge lui a accordé la tutelle en sachant qu il n etait pas a côté pour remplir son devoir de tuteur je ne comprends pas que le juge est accepté !

=====